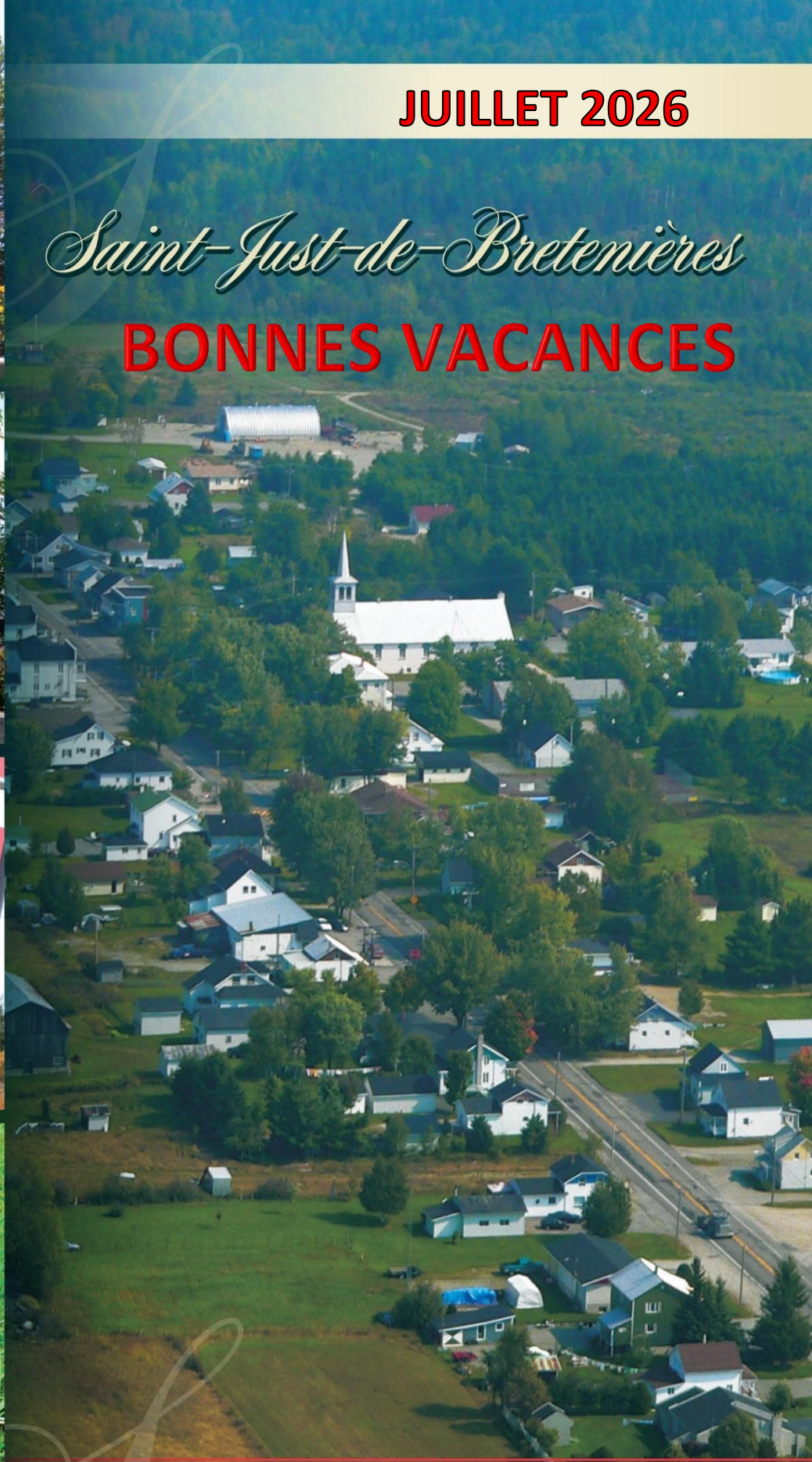




JUILLET 2026

Saint-Just-de-Bretenières

BONNES VACANCES



La Sarracénie

Fleur emblème de la Municipalité

Le mot du Maire...

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le mois de juillet est enfin arrivé, apportant avec lui les belles journées d'été, les vacances bien méritées et de nombreuses occasions de profiter pleinement de la saison. Que ce soit en famille, entre amis ou simplement pour prendre un peu de repos, je souhaite à chacun d'entre vous un été agréable, rempli de bons moments et de souvenirs heureux.



Le 1er juillet, nous soulignons également la fête du Canada. Cette journée nous rappelle l'importance de notre histoire, de nos valeurs communes et de la chance que nous avons de vivre dans un pays où il fait bon vivre. Profitons-en pour célébrer dans un esprit de respect, de fierté et de rassemblement.

Comme plusieurs l'attendaient avec impatience, l'ouverture du nouveau Bois d'Or est maintenant une réalité. Avec son poste à essence, son restaurant et ses unités d'hébergement, le Bois d'Or redonne vie à un lieu emblématique de notre communauté et constitue une excellente nouvelle pour les résidents, les travailleurs et les visiteurs de passage. Au nom du conseil municipal, je souhaite beaucoup de succès aux propriétaires et à toute leur équipe dans cette nouvelle aventure.

L'été est également le moment idéal pour découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles qui nous entourent. J'invite la population et les visiteurs à venir profiter en grand nombre de la magnifique aire de détente aménagée sur les rives de la rivière Daaquam, au cœur du Parc des Appalaches. C'est aussi l'occasion d'explorer le réseau de sentiers pédestres et cyclables de près de 15 kilomètres, qui permet notamment de se rendre jusqu'à la frontière canado-américaine et d'admirer les remarquables tourbières de Saint-Just-de-Bretenières, un joyau naturel de notre région.

Profitons également de cette belle saison pour encourager nos commerces locaux, participer aux activités offertes dans notre milieu et accueillir chaleureusement les visiteurs qui choisissent de découvrir notre belle région.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous de très belles vacances, un mois de juillet rempli de soleil et de précieux moments avec ceux qui vous sont chers.

Bon été à tous et bonne fête du Canada !

Max-Laurent Vidal, Maire



ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
LUNDI, LE 06 JUILLET 2026, 19h :00

* Prenez note que l'ordre du jour qui vous est présenté dans chacune des éditions du journal local, n'est pas statique et que des points peuvent s'ajouter ou être retirés lors de l'assemblée.

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux
- 4- Affaires découlant des procès-verbaux
- 5- Correspondance
- 6- Acceptation des comptes
- 7- Rapport du Directeur du service incendie
- 8- Rapport de l'Officier municipal et de son Adjoint
- 9- Rapport des Conseillers en charge de différents dossiers
- 10- Confirmation Fond régions et ruralité
 - Rénovation salle municipale
 - Amélioration de la cour du service de garde en communauté
- 11- Règlement sur l'occupation et entretien des bâtiments
- 12- Assurance – Évaluation des bâtiments
- 13- Offre de service – SimpleClic
- 14- Installation Caméra Deck Hoceky et Bureau municipal
- 15- Vacances employés municipaux
- 16- Communiqué dans les journaux – Un bon coup
- 17- Varia
 -
 -
- 18- Période de questions
- 19- Levée de l'assemblée

Josée Poulin, Directrice générale



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE
Projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières que le conseil municipal tiendra une consultation publique concernant le projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Cette consultation publique aura lieu le 2 juillet 2026 à 18h30, à la salle du conseil située au 205, rue Principale.

Lors de cette assemblée, le projet de règlement sera présenté et les personnes intéressées pourront être entendues sur son contenu.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau municipal, situé au 205, rue Principale, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Just-de-Bretenières, ce 17^{ième} jour de juin 2026.

Josée Poulin
Dir. générale et Sec.-trésorière

Pour nos Aînés de St-Just...



Le Club de l'Âge d'or

SONDAGE – Voyage au Miller Zoo

Le Club de l'Âge d'Or prévoit organiser un voyage au Miller Zoo

Seriez-vous intéressé(e) à participer ?

Préfereriez-vous en **juillet** ou en **août** ?



Pour me faire part de votre intérêt,
veuillez communiquer avec moi:
Ginette Fortier : 418-244-3703

Votre réponse m'aidera à planifier cette activité. Merci !

Le Cercle des Fermières de St-Just...



Réunion 10 juin 2026

Notre souper annuel a eu lieu à 17 h au Casse-croûte Chez Mike. Nous étions 12 fermières accompagnées de 7 conjoints. Comme toujours, les repas étaient excellents.

Un merci tout spécial à Lise qui a souligné le 86e anniversaire de Mme Marie-Paule Bolduc en lui offrant un gâteau qu'elle a partagé avec nous. Nous lui souhaitons un très joyeux anniversaire!

La réunion s'est tenue au local à 19 h.

Résultats des tirages : •Artisane : Marie-Paule Bolduc

•Travaux : Karine Fournier

•Présence : Bernadette Tanguay

Des élections ont eu lieu à 20 h. Nous sommes heureuses d'accueillir Arlyne Côté et Gisèle Aubin au sein de notre conseil d'administration.

Félicitations à toutes les deux!

Nous remercions également Jacinthe et Marie-Paule pour leur dévouement et leur implication au cours des nombreuses années passées au conseil.

Bienvenue à Nathalie Lapointe, qui se joint à notre Cercle des Fermières.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur avec quelques parties de bingo.

Nous souhaitons de très belles vacances à toutes et avons déjà hâte de nous retrouver lors de notre prochaine réunion, prévue le 9 septembre à 19 h.

Pour toute information, pour devenir membre ou pour toute autre question, veuillez communiquer avec Bernadette Tanguay au 418-244-3267.

Le Veilleur...

La force collective pour briser les obstacles du transport

Vivre en région apporte une grande tranquillité, mais les défis de transport peuvent devenir lourds lorsque la mobilité diminue. Pour certains, la route s'arrête parce qu'ils ont perdu leur permis de conduire. Pour d'autres, ce n'est pas une question administrative : la perte d'autonomie, le ralentissement des réflexes ou une diminution des capacités physiques ou cognitives rendent la conduite moins sécuritaire.

Et il y a aussi ceux qui choisissent simplement de ne plus conduire, par manque de confiance, par anxiété ou parce qu'ils ne se sentent plus à l'aise derrière le volant. À cela s'ajoutent le coût élevé de l'essence, les longues distances et un transport en commun souvent trop rigide ou insuffisant.

Ces réalités créent parfois un sentiment de dépendance ou d'isolement, même chez ceux qui souhaitent rester actifs et engagés dans leur communauté.

Les conséquences touchent le quotidien : difficulté à accéder aux soins, impossibilité de participer à des activités sociales, culturelles ou sportives, et impression de perdre une part de liberté. Pourtant, de nombreuses solutions existent, et elles reposent souvent sur la solidarité. Le bénévolat en transport médical permet à des personnes de se rendre à leurs rendez-vous en toute sécurité.

Le covoiturage, organisé ou spontané, facilite les déplacements tout en créant des liens. Offrir de faire les courses, proposer une place lors d'un aller en ville, inviter à une sortie culturelle ou sportive... ce sont de petites attentions qui allègent de grands défis.

Pour connaître les plateformes de covoiturage, les lieux où offrir du transport ou s'impliquer comme bénévole, vous pouvez contacter le **Centre d'action bénévole Montmagny-L'Islet** au **418-248-7242**, ou votre **travailleur de milieu**. Du côté de la MRC de L'Islet, vous pouvez joindre **Marie-Claude Maheu (poste 115)** ou **Steeve Gobeil (poste 106)** pour la MRC de Montmagny.

**Ensemble, on peut rendre les déplacements plus accessibles
et garder nos communautés vivantes.**



Les Veilleurs
Travailleurs de milieu
au service des aînés



À LA RECHERCHE DE SERVICES ?

NOUS SOMMES PRÉSENTS POUR VOUS GUIDER SELON VOS BESOINS !

INFORMER DES RESSOURCES

ORIENTER VERS LES SERVICES

ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

MRC DE MONTMAGNY
Steeve Gobeil

@ s.gobeil@cabml.ca

☎ 418-248-7242 #106

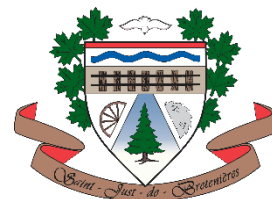
MRC DE L'ISLET
Marie-Claude Maheu

@ mc.maheu@cabml.ca

☎ 418-248-7242 #115

Les affaires municipales...

Animaux errants



Avis à l'attention des résidents

Si un chat errant vient miauler à votre porte et que vous choisissez de le nourrir, nous comprenons que ce geste soit motivé par la compassion. Toutefois, il est important d'être conscient des conséquences que cela peut engendrer.

Le fait de nourrir un animal errant attire inévitablement d'autres chats, susceptibles de s'installer durablement à proximité de votre domicile. Ce qui peut commencer avec un seul félin peut rapidement évoluer en une colonie difficile à gérer. Une telle situation peut entraîner des désagréments non seulement pour vous, mais également pour l'ensemble du voisinage.



Outre les nuisances sonores, la présence accrue de chats errants peut engendrer des problèmes d'hygiène : déjections dans les jardins, odeurs désagréables, risques de contamination, etc.

Nous vous invitons donc à faire preuve de prudence face à cette problématique, qui peut rapidement devenir hors de contrôle et nuire à la qualité de vie de votre environnement.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

GALA MÉRITAS À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-PAUL



Le 5 juin dernier avait lieu à l'école secondaire Saint-Paul, le traditionnel Gala Méritas.

La Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières a tenu à souligner la réussite de ses jeunes, en remettant une bourse de distinction à une jeune qui s'est particulièrement démarquée au cours de l'année scolaire 2025-2026.

La Municipalité a donc remis une bourse à Émy Lachance pour son parcours académique.

Nos plus sincères félicitations aux élèves qui ont été honorés lors de cette soirée!

Cet été...

SORS TA VISITE AU PARC DES APPALACHES

- 120 km de sentiers de randonnée
- Parcours de vélo de 15km au coeur d'une magnifique tourbière
- Une rivière canotable
- Hébergement en camping et en refuges
- Et plus encore...
- Accès gratuit pour les résidents du parc.
- Accès gratuit pour les visiteurs sur toutlemondedehors.ca

Activités CIRCONFLEXE

- Samedi 4 juillet - Initiation au canot
- Dimanche 5 juillet - Initiation au kayak
- GRATUIT - réservation au parcappalaches.com

Informations :

Tel : 418-223-3423
parcappalaches.com



circonflexe
Prêt-pour-bouger

VENTE DE PIZZAS AU PROFIT DU TERRAIN DE JEUX

Précuite

Pizzéria Péppé &
Co



VENDREDI 24 JUILLET 2026

LIVRAISON DANS CHAQUE MUNICIPALITÉ À
UN POINT DE RENCONTRE

RÉSERVATION VIA JESSIE GOSSELIN
OU À UN ENFANT INSCRIT OU À UNE
MUNICIPALITÉ

**RÉSERVE TA PIZZA
AVANT LE 16 JUILLET**

**PAYABLE EN
ARGENT LORS DE
LA RÉSERVATION**

CLASSIQUE 12"

15\$

PIZZA AU FROMAGE

PIZZA PÉPPÉ & FROMAGE

PIZZA HAWAIIENNE

SC. TOMATE, FROMAGE, JAMBON, ANANAS

PIZZA TOUTE GARNI

SC. TOMATE, FROMAGE, PÉPPÉ, POIVRON, CHAMPIGNON

SIGNATURE 12"

20\$

PIZZA SPÉCIALE PÉPPÉ & CO

SC. SPAGHETTI, FROMAGE, PÉPPÉ, PÉPPÉ NEW-YORKAIS, OIGNON, TOMATE

PIZZA VÉGÉTARIENNE

SC. TOMATE, FROMAGE, ARTICHAUDS, POIVRON, OLIVE NOIR ET VERTE, BROCOLO, CHAMPIGNON, TOMATE, OIGNON

PIZZA MEXICAINE

SC. TOMATE ÉPICÉ, FROMAGE, CHORIZO, BOEUF, PIMENT FORT

PIZZA POULET THAÏ

SC. THAÏ, FROMAGE, POULET, POIVRON VERT, BROCOLI

PIZZA AU POULET BBQ

SC. BBQ, FROMAGE, POULET, OIGNON, TOMATE

PIZZA CARNIVORE

SC. TOMATE, FROMAGE, PÉPPÉ, PÉPPÉ NEW-YORKAIS, BACON, BOEUF, JAMBON, SAUCISSES

PIZZA GROS MAC

SC. SECRÈTE, CHEDDAR, BOEUF, CORNICHON, OIGNON, LAITUE

La Municipalité vous informe...

Chers citoyens,

En tant qu'inspecteur municipal, soucieux de la bonne application des normes réglementaires et législatives, je tiens à vous informer des nouvelles normes du gouvernement du Québec concernant l'installation de piscines résidentielles sur votre terrain.

Ces règles visent à garantir la sécurité de tous, en particulier celle des jeunes enfants, qui peuvent parfois échapper à la surveillance de leurs parents et sont malheureusement sujets à des noyades, parfois fatales, dans les piscines résidentielles du Québec.

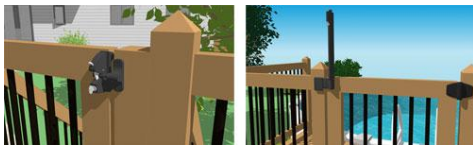
Le gouvernement du Québec intensifie ses efforts de sensibilisation à la sécurité des piscines résidentielles. Dans ce contexte, il est crucial de vous informer que tous les propriétaires de piscines installées avant le **1er novembre 2010** ont jusqu'au **30 septembre 2025** pour mettre leurs installations aux normes.

Il est important de savoir que toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus devront être sécurisées. L'obtention d'un permis municipal pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, tels qu'une terrasse, une plateforme ou une enceinte, sera nécessaire.

Voici quelques points clés à respecter :



Clôture : La hauteur minimale doit être de 1,2 m, avec un espace de moins de 10 cm entre les barreaux et le sol.



Portes : Elles doivent se fermer automatiquement et être équipées d'un cadenas.



Accès à une piscine hors terre ou démontable (piscine sans clôture) Si vous avez accès à votre piscine au moyen d'une échelle amovible, celle-ci doit être munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatique.



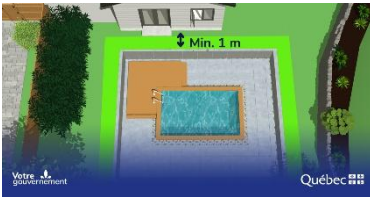
Si vous avez accès à votre piscine à partir d'une plateforme, il faut qu'une clôture munie d'une portière de sécurité soit installée soit au bas de la plateforme, soit sur celle-ci.



Si vous avez accès à votre piscine d'une terrasse rattachée à votre résidence, il faut qu'une clôture munie d'une portière de sécurité soit installée sur la terrasse, entre la maison et la piscine.



Équipements : Aucun équipement fixe ne doit être installé à moins d'un mètre de la piscine, afin de prévenir les risques de grimper par-dessus.



Implantation: la piscine doit être installée à une distance minimale d'un mètre de tout bâtiment et à 2 mètres des limites du terrain. Elle doit être placée uniquement dans la cour latérale ou arrière.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site du gouvernement du Québec à l'adresse quebec.ca/piscinesrésidentielles

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance pour assurer la sécurité de notre communauté. Si vous avez des questions ou besoin d'assistance, n'hésitez pas à contacter la municipalité au 418-244-3637 ou par courriel : info@saintjustdebretenieres.com .

Frantz Rozefort, Inspecteur en bâtiment
MRC de Montmagny

LE SERVICE QUÉBÉCOIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE



SQCA
Service québécois
de changement
d'adresse

Lors d'un déménagement, le Service québécois de changement d'adresse (SQCA) vous permet de transmettre vos nouvelles coordonnées à sept ministères et organismes gouvernementaux en même temps. Vous faites ainsi d'une pierre sept coups!

En effet, le SQCA peut informer de votre changement d'adresse : La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, Élections Québec, le Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Régie de l'assurance maladie du Québec, Retraite Québec, Revenu Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le SQCA est offert en ligne

<https://www.adresse.gouv.qc.ca/inscrire/FormulaireChangementAdresse.aspx?Etape=0&Lng=fr>

Il est également offert par téléphone, au 418 644-4545 (Québec),
au 514 644-4545 (Montréal) ou au numéro sans frais 1 877 644-4545 (ailleurs au Québec).

Une bibliothèque près de chez vous...

Pour vous, une bibliothèque, accessible à tous et sans coût pour l'utilisateur !
Sur place, des livres pour tous les goûts et une « section jeunesse »



Voici les nouveautés et suggestions du mois juillet 2026

TITRE	AUTEUR	GENRE
Les Éternels Tome 8	Priska Poirier	Littérature jeunesse
Mémoire d'un expert psychiatre	Angéline Delcroix	Roman d'aventure
La gardienne	Sonja Delzongle	Roman policier
Dossiers criminels Meurtres à l'hôpital	Léo Monahan Sam Oilger	Malaise de la civilisation/criminalité
Pour les enfants, plusieurs belles suggestions de livres !		

Bonne lecture !

Josée et Jacinthe

Voici les dates d'ouverture pour le mois de juillet 2026

JOUR	DATES
MARDI – APRÈS-MIDI	14 juillet 2026 de 14h :00 à 15h :00
MERCREDI – SOIR	8 juillet 2026 de 18h :30 à 19h :15

**Veillez prendre note que la bibliothèque sera fermée
durant le mois d'août.**

La Fabrique vous informe...

Horaire des messes de juillet 2026

5 juillet	Dimanche	11 h	Lac Frontière	L'Ôtel (église)
12 juillet	Dimanche	10 h 30	Sainte-Lucie	À l'église
13 juillet	Lundi	19 h	Saint-Just	Sous-sol de l'église
14 juillet	Mardi	9 h	Saint-Fabien	Local des Fermières
19 juillet	<u>Dimanche</u>	<u>10 h 30</u>	Saint-Just	À l'église
26 juillet	Dimanche	10h30	Saint-Fabien	À l'église



** Horaire sujet à changement **

☆ Priorité aux annonces faites au feuillet paroissial ☆

Nouvel horaire du bureau de la Fabrique

Pour la période estivale, à compter du lundi 6 juillet, le bureau sera ouvert seulement le lundi de 8 h à 12 h, afin de protéger notre situation financière.

Guyline Labrie, sec.

BON ÉTÉ À TOUS!

Esthétique Automobile



- Lavage intérieur et extérieur
- Poussière de freins
- Cirage • Polissage
- Remise à neuf

12, rue Dubois
Saint-Just (Qc) G0R 3H0
Tél. : 418 244-3528
Cell. : 418 249-8041
Email : ericlac@sogetel.net

RÉSERVEZ MAINTENANT!



VENTE

PNEUS ET JANTES NEUFS
OU USAGÉS POUR VOTRE
AUTO OU CAMION DE
TOUTES LES MARQUES



Présence du CLD JUILLET 2026



Un agent pourra se rendre à Saint-Just-de-Bretenières sur rendez-vous.
Pour obtenir plus d'information ou prendre un rendez-vous,
vous pouvez contacter le CLD de la MRC de Montmagny.
Pour le développement économique, joindre Mme Martine Leullier Poste 240
Tél. : 418-248-5985 Téléc. : 418-248-9334
Courriel : cld@montmagny.com



Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - L'ISLET

- ✓ Recherche d'emploi
- ✓ Rédaction de CV, lettres
- ✓ Réorientation de carrière
- ✓ Service de placement

Prenez **rendez-vous**
dès maintenant!

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Jean-Port-Joli | Saint-Pamphile



418 248-9559



info@lecare.ca



lecare.ca

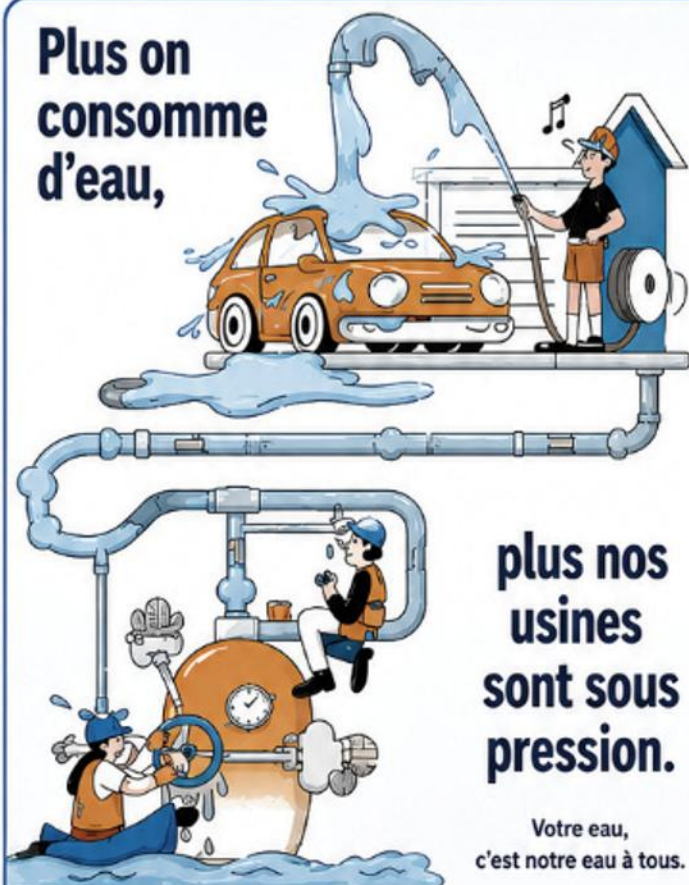


Services gratuits

Pour économiser l'eau, *il existe de nombreuses astuces* simples à mettre en pratique au quotidien !



**Plus on
consomme
d'eau,**



**plus nos
usines
sont sous
pression.**

Votre eau,
c'est notre eau à tous.

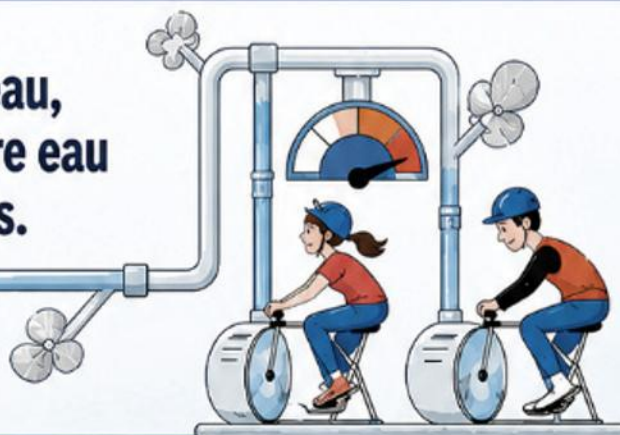
**Arroser son jardin
naturellement,
c'est faire une fleur
à l'environnement.**



Préférez un arrosage tôt le matin ou en soirée
pour conserver l'eau et prévenir son évaporation.
Choisissez des plantes indigènes et peu
exigeantes, c'est bon pour la nature,
et l'économie à tous.



**Votre eau,
c'est notre eau
à tous.**



**Chaque geste compte,
*prenons soin de notre eau !***

Des gestes simples aujourd'hui pour préserver notre eau demain.

Les affaires municipales...



Ouverture de l'ÉCO-CENTRE

542 ROUTE 204 ST-JUST-DE-BRETENIÈRES

**TOUT PRÈS DES LIMITES DE NOTRE MUNICIPALITÉ
ET CELLE DU LAC-FRONTIÈRE**

Veuillez prendre note que, pour les mois de juillet et août, le site de dépôt des matières dangereuses sera ouvert **les samedis 11 et 25 juillet ainsi que le 08 et 22 août 2026, de 9 h à 11 h**, afin de permettre la disposition de résidus domestiques dangereux, de fer, de peinture, de matériel informatique, de batteries et d'autres déchets.

Il n'est pas possible de disposer de résidus domestiques dangereux et/ou de ferraille en dehors de cette période, ni de les déposer près de la barrière à l'entrée du site.

Étant donné que ce service est offert uniquement aux personnes possédant une propriété à Saint-Just-de-Bretenières, le responsable pourrait vous demander une preuve de résidence. Nous vous conseillons donc d'avoir en votre possession votre permis de conduire (résidence permanente) ou votre compte de taxes (propriétaires de chalet).

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

SERVICE DE COLLECTE DES APPAREILS RÉFRIGÉRANTS



La Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières offre un service de collecte des appareils réfrigérants à l'ensemble des municipalités de la MRC de Montmagny.

UN PETIT GESTE POUR UN GRAND IMPACT

Chaque geste compte lorsqu'il s'agit de réduire votre empreinte environnementale. Une action simple, comme recycler correctement un appareil réfrigérant, peut faire toute la différence.

C'est pourquoi nous vous informons qu'il est possible de vous départir des appareils ménagers suivant : **réfrigérateur, congélateur, cellier et refroidisseur à vin, refroidisseur d'eau et climatiseur portatif ou de fenêtre.**

Pour plus d'information, nous vous invitons à visiter le site internet de GoRecycle : www.gorecycle.com/fr

Il suffit d'apporter vos appareils au site de dépôt éco-centre, situé au 542 route 204, aux limites de Saint-Just-de-Bretenières et de Lac-Frontière.

N'oubliez pas votre preuve de résidence (compte de taxes ou permis de conduire). Un responsable sera sur place pour vous accueillir.

Où allons-nous ? – Chap.1 La Terre nous interpelle *Louise Lefebvre, Michel Julien*

1.5- Habiter la Terre (2022), de Bruno Latour (1947-2022), sociologue, anthropologue des sciences et des techniques, professeur émérite associé au Médialab de Sciences Po, mais il est avant tout profondément philosophe. *Habiter la Terre* est une série d'entretiens avec Nicolas Truong, journaliste au journal *Le Monde*.

Q.5 : *Le monde a changé : un modèle écologique est-il en formation ? Y croyez-vous ?*

Bruno Latour explique que depuis notre entrée dans l'ère de l'*Anthropocène*, l'homme est devenu une force géologique sans précédent, dans cette *zone critique* de quelques kilomètres d'épaisseur à la surface de la Terre : « nous sentons que nous n'habitons plus la même Terre. La modernité s'est établie dans un nuage *hors-sol*, en prétendant séparer les humains du reste du Vivant, les non-humains ».

La Terre et les pauvres portent plainte ! dit-il.

Dans ce nouveau contexte, Latour nous invite à *atterrir*, à imaginer de nouveaux modes d'existence et d'action. Si nous n'arrivons pas à réagir à la crise écologique, c'est largement dû au fait que nous continuons d'être dans le monde d'avant (depuis environ deux siècles), un monde de simples objets, un monde de l'abondance et du confort apportés par le système de production. Mais il y a l'autre monde dans lequel nous entrons : un monde *écologisé* et non modernisé. Cela signifie plusieurs transformations : au niveau énergétique, de l'approvisionnement, de questions morales, de questions de droits . . . Beaucoup de gens pensent qu'un tel changement est impossible. Il y va, pourtant de notre survie à tous !

Bref, nous prenons conscience que nous avons changé de monde, que la modernité telle que nous la percevons, touche à sa fin. *On doit fermer la parenthèse !* Il s'agit maintenant de se libérer de cette pression de la modernisation qui nous aveugle, de s'intéresser à la question fondamentale de l'habitabilité de la planète. Ça demande du travail ! Toute la société doit acquérir une capacité critique plus modeste, elle doit arriver à comprendre qu'il faut créer une civilisation écologique, elle doit prendre conscience non seulement du *monde où l'on vit*, mais également du *monde dont on vit*. Il n'y a pas d'*État écologique*. On ne sait pas ce que c'est qu'un modèle écologique avec des classes *géo-sociales*, qui apporte de nouveau, abondance, liberté, émancipation, et qui redonne aux gens des capacités politiques.

La nouvelle classe écologique est encore en formation. *Soyons-en fière !* Il y a bien un moment où la question écologique va devenir centrale, même s'il y a bien des gens qui la nient. Il est important d'avoir un horizon temporel, parce qu'une classe, c'est d'abord un projet de long terme. Cet horizon ne doit pas se comprendre en termes de progrès, mais c'est quand même de la prospérité avec une autre forme d'émancipation, celle qui reconnaît que nous dépendons des abeilles, des hirondelles, du climat. Il faut réinventer. Il faut redéfinir ce qu'est l'histoire, ce qu'est la philosophie, ce qu'est la science. Maintenant, il faut *rebâtir, par le bas*. Redéfinir son propre territoire, ses appartenances, ses dépendances, ses intérêts, ses connexions, ses associations de classes. Il y aura ensuite des *partis politiques* et plus tard des *élections*. *Mais cela prendra du temps*.

Nous ne pouvons pas aborder toutes les questions écologiques sans dispositifs ou moyens pédagogiques tels que les *arts* (livres, pièces de théâtre, expositions). C'est beaucoup trop lourd et complexifié par trois siècles d'histoire économique et de globalisation. Il faut trouver les moyens d'explorer les nouvelles situations, pour éviter que les gens paniquent et soient désorientés. On ne peut pas continuer d'assister sans fin à ce désespoir politique actuel. On a changé de monde et les classes politiques ont été atomisées, invisibilisées, les unes après les autres. La transformation qu'il faut faire est d'une ampleur telle qu'elle demande toutes les disciplines, à égalité les unes avec les autres. Elle demande de travailler sur tous les sujets, dans les universités, dans les musées, dans toutes les institutions.

Avec l'écologie, une opportunité s'ouvre sur le plan théologique : ce qu'a fait magnifiquement le *pape François*. C'est en fait une occasion de reciviliser, mais avec la question écologique. Une occasion qui permet un accord entre nous tous qui assistons à la fin de la modernité et qui tentons de comprendre comment retrouver les valeurs du politique, du mieux vivre ensemble.

Notre société est faite de droit, de science, de technique, de religion, de politique, faite de tous ces différents modes de vérité, incompatibles les uns avec les autres. Chaque mode de vérité a sa propre puissance, sa propre fierté et sa propre compétence, mais il n'est pas forcément conquérant. La philosophie, pour sa part, poursuit son entreprise de questionnement de la vérité, mais elle accepte d'en trouver sans doute plusieurs, au sens où chaque mode définit une façon de dire vrai différente.

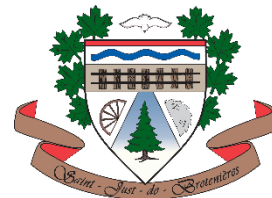
La *philosophie* trouve le moyen de maintenir la diversité des modes d'existence côte à côte. *C'est forcément collectif !* C'est le fait d'arriver, avec d'autres, à se respecter. C'est essentiel aux relations entre politique, religion et science. La philosophie est vitale dans le moment que nous traversons, elle est la gardienne de la pluralité des modes d'existence. Il faut trouver le dispositif collectif qui permet de préserver la diversité de ces modes. Si vous voulez parler scientifiquement, il faut démontrer, prouver ce qu'on avance; techniquement, il faut que ça fonctionne; juridiquement, il faut que ce lien avec l'autre, si particulier qui demande du temps à être trouver, puisse tenir effectivement.

La philosophie est cette forme de lien étonnante qui s'intéresse à la totalité et qui ne l'atteint jamais parce que le but n'est pas de l'atteindre mais de la comprendre et de l'aimer, cette *Sagesse*, cette *Vérité*, évidemment inaccessible.

Cette nouvelle sagesse de l'*habitabilité de la planète* ne va pas se faire rapidement. Nous allons subir les coups de l'inaction des années précédentes. Il faudra résister à l'éco-anxiété et au désespoir pendant une vingtaine d'années. Les vingt suivantes seront probablement meilleures, on aura atterri pour de bon. Dans quarante ans, nous regarderons le passé, cette période de déni, d'ignorance, d'incompréhension de la situation écologique dans laquelle on s'était plongés tout au long de la *parenthèse moderne*. *Voilà !*

Où allons-nous ? - Note : Nous vous présenterons dans un autre chapitre, un résumé du livre *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, de *Bruno Latour*.

Les affaires municipales...



VOICI QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS POUR ASSURER LA COLLECTE DE VOS ORDURES :



- ✓ Mettre votre bac au bord de la route la veille de la collecte;
- ✓ Mettre votre bac dans le bon sens (roues et poignée orientées vers la résidence);
- ✓ Le couvercle doit être fermé et ne déposer aucun objet sur le bac ou à côté;

- ✓ Ne pas surcharger votre bac (respecter la limite de poids indiquée sur le bac);
- ✓ Laisser une distance minimale d'un (1) mètre entre vos bacs ou avec tout autre objet (balise, arbre, voiture, haie, etc.);
- ✓ Votre bac doit être en bon état et de la couleur appropriée à la collecte (aucun bac bleu lors des collectes des bacs vert/déchets);
- ✓ Voir à remplacer votre bac ou à le réparer si vous constatez un bris (il est possible de se procurer des pièces de remplacement telles que couvercle et roues auprès de la municipalité pour le bac vert(déchets) ou brun (matières organiques), pour le bac bleu (recyclage).

Si vous avez un surplus de déchets/récupération, vérifiez auprès de vos voisins pour disposer votre surplus dans leur bac (si ce dernier n'est pas plein bien sûr) au lieu de surcharger votre bac.

Notre entrepreneur a un délai pour effectuer la collecte de nos ordures ménagères, c'est pourquoi votre collaboration est sollicitée.

Respecter ces directives permet la collecte mécanisée et assure la rapidité d'exécution.

NE PRENEZ PAS LE RÉSEAU D'ÉGOUT POUR UNE POUBELLE!

Nous tenons à vous rappeler que certains produits et déchets ne devraient jamais être déversés dans les égouts, mais jetés dans les poubelles afin d'éviter d'obstruer le réseau et d'occasionner ainsi des refoulements d'égout.

Les chiffons, linges à épousseter de type « Swiffer », essuie-tout, chandails, moppes, bandages, couches jetables, bâtonnets de plastic ou de bois, cure-oreilles, charpies de sècheuse, etc. doivent être jetés aux ordures ménagères et non dans les toilettes.

Ces produits ont tendance à bloquer les pompes d'eaux usées, à occasionner des bris majeurs et à entraîner des dépenses qui auraient pu être évitées.

Merci à l'avance de votre collaboration.



PROGRAMME POUR L'ARRIVÉE DES NOUVEAUX-NÉS



En vertu des objectifs poursuivis par la Société de Développement de St-Just, les membres ont adopté en **2013** un programme, toujours en vigueur, visant à promouvoir l'arrivée des nouveaux-nés.



La Société désire ainsi favoriser les familles et souligner l'apport important des nouveaux-nés dans le développement de notre collectivité.



Il serait donc très important que la Société soit mise au courant de la venue prochaine d'un nouveau-né.

Elle compte sur la collaboration des parents, grands-parents ou oncles et tantes d'un nouveau petit poupon à naître, afin qu'elle en soit informée.



Pour ce faire, n'hésitez pas à nous contacter, en composant le :

418-244-3637



Programme 2026 d'aide à la construction de la Société de Développement de St-Just



Avec le programme de la Société de Développement de Saint-Just, pour la construction ou l'achat d'une maison, vous pourriez bénéficier d'une aide financière des plus avantageuses !

De plus, la Société de Développement de Saint-Just doublera l'aide financière si votre lieu de travail est dans la Municipalité.



OBJECTIFS

- ❖ Création de logements
- ❖ Arrivée de jeunes familles



SUBVENTIONS

**MAISON UNIFAMILIALE RÉSIDENTIELLE/CONSTRUCTION
DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN
(SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)**

- Première propriété;
- Valeur de la propriété de 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :
1700\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;
1500\$ pour une famille avec un (1) enfant;
1300\$ pour une famille sans enfant.
- Valeur de la propriété de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple: Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 1214\$, la première année. Et avec preuve d'un emploi permanent à St-Just-de-Bretenières, un autre montant de 1214\$ sera versé un an plus tard.

Une qualité de
vie indéniable

Une organisation
locale dynamique

MAISON UNIFAMILIALE RÉSIDENTIELLE / CONSTRUCTION HORS RÉSEAU

- Première propriété;
- Valeur de la propriété 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :
 - 850\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;
 - 750\$ pour une famille avec un (1) enfant;
 - 650\$ pour une famille sans enfant.
- Valeur de la propriété de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Exemple : Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 607\$, la première année. Et avec preuve d'un emploi permanent à St-Just-de-Bretenières, un autre montant de 607\$ sera versé un an plus tard.

ACQUISITION D'UNE MAISON DÉJÀ CONSTRUITE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

- Première propriété;
- Évaluation foncière du bâtiment de 70000\$ et plus (excluant la valeur du terrain), subvention forfaitaire de :
 - 850\$ pour une famille avec deux (2) enfants et plus;
 - 750\$ pour une famille avec un (1) enfant;
 - 500\$ pour une famille sans enfant.
- Évaluation foncière du bâtiment de moins de 70000\$ (excluant la valeur du terrain), subvention calculée au prorata de la valeur de l'évaluation foncière du bâtiment, sans toutefois dépasser l'aide maximale accordée en fonction du nombre d'enfants.

Une gamme
complète de
services
de tout genre

Exemple : Dans le cas d'une famille avec 2 enfants, si évaluation de 50000\$, la subvention sera de 607\$, la première année. Et avec preuve d'un emploi permanent à St-Just-de-Bretenières, un autre montant de 607\$ sera versé un an plus tard.

IMMEUBLE DE PLUS DE 2 LOGEMENTS NEUFS / CONSTRUCTION OBLIGATOIRE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN (SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM - DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)



- Duplex - 4 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 750\$/logement;
- Duplex - 5 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 1300\$/logement.

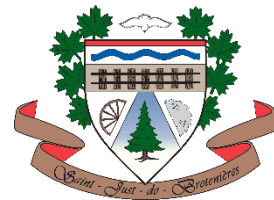
Un
secteur industriel
très actif

IMMEUBLE À LOGEMENTS NEUFS / CONSTRUCTION OBLIGATOIRE DANS LE PÉRIMÈTRE URBAIN (SECTEURS ST-JUST OU DAAQUAM - DESSERVIS PAR RÉSEAUX EAU ET/OU ÉGOUT)

- Pour les appartements d'au moins 4 1/2 pièces = subvention forfaitaire de 1000\$ /logement.

Votre demande d'aide financière doit nous être adressée dans les douze (12) mois de la transaction immobilière ou de la construction.

Les affaires municipales...



Gardons nos bacs propres et notre environnement impeccable !



Avec l'arrivée du beau temps, c'est le moment idéal pour offrir un petit nettoyage à vos bacs d'ordures, de recyclage et de matières organiques. Après la collecte, remplissez-les à moitié d'eau, ajoutez une petite quantité d'eau de Javel et laissez agir quelques heures. Il ne vous restera qu'à les vider et à les laisser sécher. Résultat : des bacs propres, sans mauvaises odeurs et moins attirants pour les mouches et autres insectes.

Nous souhaitons également rappeler que les bacs situés derrière l'édifice municipal sont réservés exclusivement à l'usage de la Municipalité et des résidents saisonniers, et ce, uniquement pour les déchets domestiques et le recyclage.

Malheureusement, nous constatons parfois la présence d'objets qui ne devraient pas s'y retrouver, tels que des divans, des toiles de piscine, des matériaux de construction, des pots de peinture et divers encombrants. Ces dépôts non autorisés nuisent à la propreté des lieux et compliquent la gestion des matières résiduelles.

En travaillant ensemble, nous pouvons préserver un milieu de vie propre, agréable et sécuritaire pour tous.

Merci de votre précieuse collaboration : chaque geste contribue à faire une différence !

SERVICE DE VIDANGE DES ROULOTTES / FOSSES SEPTIQUES



Vous pouvez vidanger la fosse septique de votre roulotte à Saint-Just, sans frais, à l'arrière de l'édifice municipal du 250 rue Principale, côté est. Une signalisation a été installée pour vous indiquer la station de vidange des eaux usées.

Très pratique pour les amateurs de VR (véhicule récréatif), la Municipalité vous invite à utiliser ce service.

Protégeons notre environnement en déversant nos eaux usées dans des endroits autorisés.

Bonne saison estivale !



Programme d'aide aux locataires

 La Société de Développement de St-Just-de-Bretenières a adopté, en avril 2014, un *“programme d'aide aux locataires”*, toujours en vigueur en 2026.

De plus, la Société de Développement de Saint-Just doublera l'aide financière si votre lieu de travail est dans la Municipalité.

 La Société désire ainsi favoriser l'arrivée et l'établissement de nouvelles familles et souligner leur apport important dans le développement de notre collectivité.

 Elle souhaite inciter celles-ci à venir s'installer à St-Just et répondre à la demande exprimée par les travailleurs des différentes industries de la Municipalité à l'effet de pouvoir se loger avec leur famille.

 Une aide financière sera accordée à toute nouvelle famille, avec 1 ou des enfants, qui occupera un logement pour fin d'habitation, au cours d'une première année et des deux suivantes.

 Le programme consiste à remettre une allocation annuelle aux nouvelles familles avec enfant(s), comme suit:

Aide financière annuelle	★ Famille avec 1 enfant	★ Famille avec 2 enfants et plus ★
Après 1 an complet de bail, de juillet de l'année courante à juillet de l'année subséquente	240,00\$	300,00\$
Après la 2e année complète de bail	300,00\$	360,00\$
Après la 3e année complète de bail	360,00\$	420,00\$

★ Les enfants d'âge primaire doivent fréquenter l'école élémentaire de la Municipalité à défaut l'aide financière à la famille ne pourra leur être accordée.



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas communiquer avec nous, au bureau municipal, en composant le : 418-244-3637.



Les affaires municipales...



TONTE DE PELOUSE



Nous souhaitons porter à l'attention des citoyens que, depuis quelque temps, une quantité importante de résidus de tonte est fréquemment observée sur les trottoirs et en bordure de chaussée.

Afin de préserver la propreté de notre municipalité et de favoriser une bonne entente entre voisins, nous invitons les propriétaires à ramasser les résidus de gazon après la tonte ou à orienter la sortie de la tondeuse de manière à éviter leur dispersion sur l'espace public ou chez le voisinage.

Nous vous remercions de votre collaboration.

JEUX DE SHUFFLEBOARD, TERRAIN MULTIFONCTIONNEL ET « JUMPTRACK »

Cet été, le parc Normand Chabot devient l'endroit idéal pour bouger et s'amuser en famille! Venez profiter du jeu de shuffleboard, du terrain multifonctionnel permettant la pratique de plusieurs sports dont le tennis, le basketball et le pickleball ainsi que de la piste de « jumptrack ».

Les équipements nécessaires à ces activités sont accessibles en tout temps dans l'armoire prévue à cet effet. Nous vous demandons simplement de remettre le matériel à sa place après utilisation afin d'en assurer l'accès à tous. Une personne responsable effectuera chaque semaine l'entretien et la vérification des équipements.

Merci de prendre soin des équipements pour le bien de toute la population.

C'est le moment parfait pour découvrir ces belles installations et profiter pleinement de l'été en famille ou entre amis!

P.S. Des travaux seront réalisés cet été sur la surface du terrain multifonctionnel. Celui-ci sera donc temporairement inaccessible pour une courte période.



Club Santé-Forme St-Just

Rappel amical concernant les heures d'ouverture du club Santé-Forme, situé au 2^e étage de l'école primaire de Saint-Just.

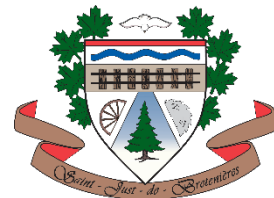


- Du lundi au vendredi : de 15h30 jusqu'à 7h le lendemain matin
- Les fins de semaine : accès en tout temps, 24 heures sur 24

Nous souhaitons aussi vous informer qu'un abonnement annuel de 50\$ par année est requis, ainsi qu'un dépôt de 10\$ pour obtenir l'accès au club.

Merci de votre collaboration et de prendre soin de cet espace que nous partageons tous.

Les affaires municipales...



GARDONS NOS LIEUX PUBLICS PROPRES ET RESPECTÉS!

La Municipalité souhaite rappeler à tous les usagers l'importance de maintenir nos espaces publics propres et en bon état.

Au cours des dernières semaines, nous avons reçu plusieurs signalements concernant la présence de déchets à proximité de certaines infrastructures et installations municipales. Pourtant, des poubelles sont mises à la disposition des citoyens afin de faciliter leur utilisation.

Nous avons également été informés que certains conducteurs de véhicules motorisés de type motocross auraient effectué des dérapages, causant des dommages à l'asphalte récemment refait, ainsi que des manœuvres ayant détérioré le terrain de balle.

Nous tenons à rappeler que l'accès à ces infrastructures est un privilège dont chacun doit faire un usage responsable. La Municipalité se réserve le droit d'imposer des restrictions ou de limiter l'accès à certains sites si de tels comportements persistent.

Nous demandons donc à tous les usagers de faire preuve de civisme et de respect en contribuant à la propreté et à la préservation de nos installations pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté.

Si vous êtes témoin de gestes de vandalisme ou de comportements inappropriés, n'hésitez pas à les signaler. Votre collaboration est essentielle afin de préserver la qualité de nos espaces publics.

Merci de votre compréhension.

Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de parution du journal

« La Sarracénie » en août en raison des vacances.

Nous vous revenons en septembre.

NOTE

BONNES VACANCES À TOUS!

Avant qu'une tique vous pique...



PROTÉGEZ-VOUS!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est porteuse d'une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres (mm) avant de se nourrir de sang. La maladie de Lyme se manifeste généralement dans les 3 à 30 jours suivant la piqûre, par une rougeur sur la peau qui s'étend et dure au moins 2 jours. Elle peut causer de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des courbatures. D'autres symptômes peuvent apparaître des jours ou des mois plus tard comme d'autres rougeurs, une enflure aux articulations ou une paralysie du visage. Le traitement précoce permet généralement de guérir la maladie.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes. On retrouve des tiques partout au Québec.

Pour vous protéger des piqûres de tiques pendant vos activités extérieures :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.

De 1 à 3 mm



avant le repas



après le repas



taille réelle

Au retour d'une activité extérieure près des herbes hautes ou dans un endroit boisé :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants. Examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie.

Étapes à suivre pour retirer une tique de la peau :

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler ou d'un tire-tique en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous utilisez un tire-tique, suivez les instructions du fabricant. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps.



Dans certains secteurs à risque au Québec, un antibiotique pourrait vous être offert en prévention, à la suite d'une piqûre de tique. Au besoin, consultez Info-Santé 811.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme après avoir été exposé à des tiques, appelez **Info-Santé 811** ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

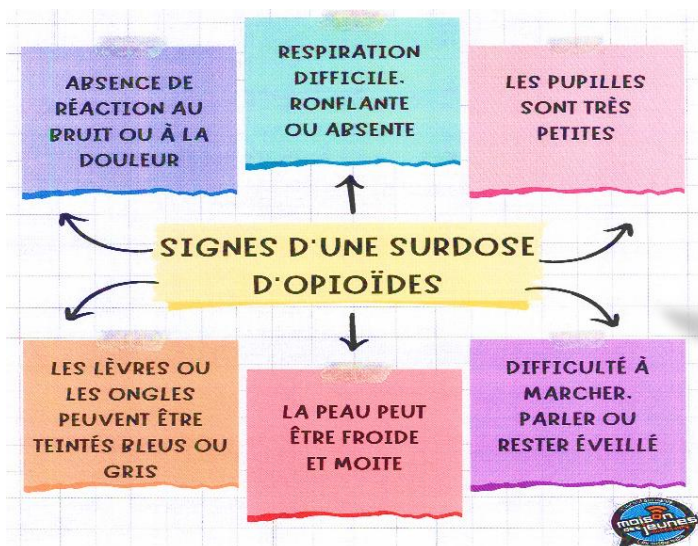
Québec.ca/lyme

TROUSSE DE NALOXONE



La Maison Secours La Frontière à Montmagny, nous ont remis des trousse de naloxone. Ce produit est un remède temporaire contre les surdoses d'opioïdes. Une surdose d'opioïde se produit lorsque vous prenez une dose supérieure à ce que votre corps peut supporter.

Parmi les signes et les symptômes d'une surdose figurent les suivants :



Nous souhaitons vous informer qu'on dispose de ces trousse à nos bureaux, à la salle municipale, au chalet des loisirs et dans les véhicules du service incendie

Votre service incendie vous informe.



 DANGER D'INCENDIE	
BAS Couleur bleu	Incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
MODÉRÉ Couleur vert	Incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, faites uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).
ÉLEVÉ Couleur jaune	Incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.
TRÈS ÉLEVÉ Couleur orange	Incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire (ouvertures de moins d'un cm).
EXTRÊME Couleur rouge	Incendie de cimes de fortes intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évités de faire des feux.

N'oubliez pas!
Les feux de camp sont proscrits lors d'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert. Vérifiez les restrictions en vigueur avant de vous rendre en forêt.



Nous vous encourageons vivement à consulter le site de la SOPFEU www.sopfeu.qc.ca pour obtenir des informations à jour sur les niveaux d'interdiction.

Ce tableau indique les niveaux d'interdiction et représente les informations à suivre.

La Sûreté du Québec vous informe...



VÉLO Verrouiller le vélo

- Optez pour un cadenas de qualité afin de protéger votre vélo contre le vol. Renseignez-vous auprès d'un commerçant spécialisé quant aux caractéristiques d'un bon cadenas.
- Envisagez la possibilité de vous procurer un système de verrouillage pour les roues et la selle ou remplacez les leviers rapides par des boulons et des écrous.



Support et endroit

- Assurez-vous de ne jamais laisser votre vélo sans surveillance ou sans mécanisme de protection, même si ce n'est que pour quelques instants.
- Prenez l'habitude de verrouiller votre vélo peu importe le lieu, et ce, même à votre domicile.
- Privilégiez les supports prévus pour le verrouillage des vélos.
- Attachez le cadre avec la roue avant sur le support. Ne verrouillez jamais une roue seule.
- Si votre roue avant est munie d'un levier pour l'enlever rapidement, retirez-la et verrouillez cette dernière avec votre roue arrière et le cadre directement au support prévu à cet effet.
- Verrouillez votre vélo dans un endroit éclairé et à la vue de tous afin de dissuader les voleurs.
- Évitez de verrouiller votre vélo au même endroit plusieurs jours consécutifs.

Identification du vélo

- Enregistrez et identifiez votre vélo à l'aide de la plateforme Garage 529 afin de prévenir le vol et le recel de vélos.

Que signifie le nom « Garage 529 »?

Le nom provient des fondateurs du projet qui sont des passionnés de vélos. C'est un jeu de mots en clin d'œil au lieu et aux heures consacrées au développement du projet, soit de « 5 h à 9 h » ou « 5 to 9 ».

Vous aimez votre vélo? Enregistrez-le.

La plateforme permet d'enregistrer un vélo en inscrivant ses caractéristiques (modèle, numéro de série, couleur, etc.) et en ajoutant jusqu'à cinq photos. En cas de vol ou de disparition, le propriétaire peut activer une alerte, laquelle est diffusée en temps réel auprès des membres de la communauté de Garage 529, et ce, afin de maximiser les chances de le retracer.

Lors d'achat d'un vélo usagé (par exemple sur Kijiji, Marketplace, vente de garage, sports aux puces, etc.), la plateforme Garage 529 permet de vérifier si le vélo est déclaré disparu ou volé.

Une fois l'enregistrement terminé, il est recommandé, d'apposer un autocollant Garage 529 (facultatif) sur le vélo. Avec son identifiant unique et ses caractéristiques de sécurité inaltérables, l'autocollant constitue un élément dissuasif pour les voleurs et maximise les chances de retracer votre vélo en cas de vol.

Pour se procurer un autocollant :

Consultez le site Web de Garage 529

Réflexion...

(Pilate demanda :) Lequel voulez-vous que je vous relâche, Barabbas, ou Jésus ?... Les principaux sacrificateurs et les anciens persuadèrent les foules de demander Barabbas et de faire périr Jésus... Ils dirent : Barabbas ! Matthieu 27. 17, 20-21

Barabbas ou Jésus ?

Pilate, le gouverneur romain, est très embarrassé. Les Juifs lui ont amené Jésus prisonnier, pour obtenir la décision de le crucifier. Il sait que Jésus n'a rien fait de mal, mais qu'il est l'objet de la haine des chefs religieux. Pour se sortir de cette situation délicate, Pilate fait appel à une coutume, qui veut que le gouverneur romain libère un prisonnier choisi par la foule à la fête de la Pâque. Il leur présente ce choix : Barabbas (un meurtrier bien connu) ou Jésus.

– “Barabbas” signifie “fils du père”. Or Jésus a affirmé : “Vous faites les œuvres de votre père... Vous avez pour père le diable... Lui a été meurtrier dès le commencement” (Jean 8. 41, 44). Le meurtre commis par Barabbas prouve donc tristement cette filiation...

– “Jésus” signifie “Dieu Sauveur”. Nous lisons à son sujet : “Personne n’a jamais vu Dieu ; le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l’a fait connaître” (Jean 1. 18). Jésus est donc le “Fils du Père”, mais sa filiation est bien différente de celle de Barabbas, il est le Fils du Dieu d’amour.

Barabbas ou Jésus ? Grave question posée à la foule, et à travers elle à toute l’humanité... La réponse, hélas, est unanime : Libère Barabbas plutôt que Jésus !

Nos premiers parents ont choisi de croire Satan plutôt que Dieu, laissant ainsi la souffrance et la mort entrer dans le monde. Il y a 2000 ans, l’humanité a préféré Barabbas à Jésus, choisissant ainsi son maître, Satan le meurtrier. Mais il est encore temps pour nous de choisir Jésus, le Fils du Dieu d’amour, en croyant qu’il est mort à notre place.



Église Chrétienne Évangélique

Adresse : 130, Route 204, St-Just

Téléphone : (418) 244-3010

Personne ressource : Jean-Marc Bolduc (418)244-3740

Personne ressource : Michel Ferland (418)249-4601

Site Web: <http://www.eglisechretiennestjust.net>

Si vous ne possédez pas la Bible et que vous aimeriez la lire, n'hésitez pas à nous en demander une. Elle vous sera gratuitement envoyée sur simple demande de votre part.

Nos Commanditaires

BOIS DAAQUAM INC.  370, route 204 – C.P 100 St-Just (Québec) G0R 3H0 Tél: (418) 244-3601 / Téléc. : (418) 244-3556	SCIERIE ARBOTEK INC.  Mario Legros, Président 46, route des Moulins St-Just Tél: (418) 244-3691 Téléc: (418) 244-3439
JEAN-PAUL ET ROGER BOLDUC INC. Entrepreneur en construction Résidentiel et commercial Tél: (418) 244-3266 / Téléc. : (418) 244-3645 Cellulaire: (418) 625-9495	PAT FORESTERIE  Excavation résidentielle & commerciale Service de tamisage terre et gravier Installation septique Chemins forestiers 238 Rue Principale, St-Just. G0R 3H0 Tél : (418) 244-3217 Cell : 418-249-8666
LA FABRIQUE DE ST-JUST 210-B Principale St-Just-de-Bretonnières G0R 3H0 Tél : (418) 244-3610	LA VILLA DES SAGES 2 Rue des Moulins St-Just G0R 3H0 La tranquillité de l'esprit Tél : (418) 244-3665 (418) 245-3536
TRANSPORT AOJ ROY Transport Scolaire Sébastien Roy, Propriétaire 242, Rue Principale St-Just-de-Bretonnières Tél: 418-244-3778 Cellulaire : 418-291-2724 transportaojroy@hotmail.com	GARAGE SIMON LAGRANGE  Mécanique générale et petits moteurs Lave-auto 243, rue Principale, St-Just G0R 3H0 Tél. : (418) 244-3859 Fax : (418) 244-3852 garagesimonlagrange@sogetel.net
LNTN NOTAIRES INC.  Patrice NADEAU, Caroline POULIOT Nathalie LAFONTAINE & Audrey BÉDARD Notaires et conseillers juridiques 135-8, rue Principale, Ste-Justine (Qc) G0R 1Y0 Tél : (418) 383-5051 Téléc : (418) 383-5050 www.lntnnotaires.com	NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE Cessionnaire de M^e Francine Baillargeon, Notaire  M^e SABRINA LAMONTAGNE 1574, route 277, Suite B, Lac-Etchemin QC G0R 1S0 Téléphone: (418) 625-5657 Télécopieur: (418) 625-5659 s.lamontagne@notarius.net
 MOUSSE MOUSSE TES PETITES PATTES TOILETTAGE POUR CHIENS 418-291-5442	D.L.S. Soudure inc. GÉNÉRATRICE • ALUMINIUM • STAINLESS • ETC. Daniel Lamontagne 365 B, route 204 St-Just-de-Bretonnières (Québec) G0R 3H0 Cell. : 581-764-8285

Nos Commanditaires

LES AMIS DE L'ENTRAIDE

Marie-Paule Mathieu, Présidente

Tél: 244- 3887

Colette Poulin, Secrétaire

Tél: (418) 244-3544

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-JUST

Colette Poulin, Présidente

Tél : (418) 244-3544

Ginette Fortier, Trésorière

Tél: (418) 244-3703

DAMES FERMIERES DE ST-JUST

Bernadette Tanguay, Présidente

418-244-3267

Colette Poulin, Secrétaire

Tél: (418) 244-3544



Desjardins

Caisse des Etchemins

Centre de services de Lac-Etchemin

1568- R, Route 277

Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0

418 625-3741 1 888 325-3741

Télécopieur : 418 625-3743

BLEU & BON

Marie-Ève Vachon, Directrice des ventes

6 rue des Moulins St-Just G0R 3H0

marie-eve@bleuetbon.com

Bleuetbon.com

Tél : 418-244-3020

Cellulaire : 581-888-8590



MAC CONSTRUCTION

Alex Corriveau, Propriétaire

Entrepreneur général

Commercial, résidentiel, industriel

102 Rue du Dr Larochelle Ste-Justine G0R 1Y0

Bureau: (418) 383-5500 Fax : (418) 383-5503

Cellulaire : 418-313-8032

alex@mac3.ca

ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE



130 Route 204

St-Just-de-Bretenières

G0R 3H0

Tél : (418) 244-3010

<http://www.eglisechretiennestjust.net>



Le Bistreau d'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régner

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistreauderable.com bistreauderable@hotmail.com

Produits d'érable

Cabane à sucre familiale



Pose de pneus, balancement,
mécanique générale,
soudure, projets

NEQ: 2280246184

Vincent Bolduc

144 rang Saint-Isidore

Saint-Just-de-Bretenières, QC, G0R 3H0

418-508-4309

Célébrons notre

CANADA

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASCOMIÉ—TÉMISCOUATA



VOTRE CALENDRIER À CONSERVER...

Juillet 2026

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Fête du Canada	2	3 	4
5	6 	7	8 	9	10 	11 Ouverture de l'ÉCO-CENTRE 9h à 11
12	13 Messe	14 	15	16	17 	18
19 Messe	20	21	22	23	24 	25 Ouverture de l'ÉCO-CENTRE 9h à 11 h
26	27	28 	29	30	31 	



← Réunion du conseil 19 h
10 Août



← Bibliothèque
Mardi 14 h à 15h
Mercredi 18h :30 à 19h :15
Fermée en Août



← Collecte du bac vert
7 et 21 Août



Santé-Forme
← Ouvert du lundi au vendredi inclusivement,
entre 15h30 et 7h le lendemain matin et sur 24
heures les fins de semaine.



← Collecte du bac bleu
14 et 28 Août

← Collecte du bac brun
11 et 25 Août